

Rapport annuel 2021

Protéger le climat. Promouvoir les PME.



Les objectifs climatiques en vue

Quel est le but de la Fondation Suisse pour le Climat et où nous voyons-nous demain ? Nous avons discuté de ces questions de façon très intensive l'année dernière. Dans un processus stratégique en plusieurs étapes, nos Conseils consultatifs et de fondation ont reformulé notre mission, notre vision et notre stratégie et se sont fixés des objectifs ambitieux : apporter une contribution importante aux objectifs climatiques d'émissions nettes nulles de la Suisse et du Liechtenstein, en promouvant les innovations en matière de protection du climat dans les PME, et renforcer l'espace économique.

D'ici 2050, la Suisse ne devrait plus émettre de gaz à effet de serre. La Principauté du Liechtenstein a des objectifs tout aussi ambitieux. Pour y parvenir, l'ensemble de l'industrie doit être décarbonisée. Cet objectif d'émissions nettes nulles est ambitieux et nécessite un engagement de la part de tous : monde politique, société – et monde économique. Nous prenons cette responsabilité au sérieux. Avec plus de 25 entreprises partenaires, nous avons soutenu, depuis 2009, les solutions créatives de PME ayant un impact positif sur le climat. Nous continuerons de le faire, mais de manière beaucoup plus ciblée à l'avenir.

Afin d'obtenir un maximum d'impact avec nos financements, nous nous concentrons désormais exclusivement sur les projets innovants de protection du climat des PME suisses et liechtensteinoises. Pour décarboniser l'économie, il faut de nouvelles solutions, en particulier dans le secteur du bâtiment, de la construction et des matériaux, de la mobilité et de l'agriculture. Nous jouons un rôle encore plus important dans le soutien aux technologies et projets innovants dans ces domaines.

La Fondation Suisse pour le Climat, visionnaire dans le financement de projets et de technologies innovantes pour la protection du climat ? C'est certain, à en juger par le succès de certains de nos projets : par exemple, Verora AG, de Zoug, que nous soutenons depuis 2011, a récemment reçu le prix très convoité de l'énergie Watt d'Or de la BFE pour son charbon végétal. Le toit ouvrant solaire unique au monde de dhp technology est quant à lui en cours d'expansion à l'étranger, tandis que les batteries au sodium de Battery Consult ou la rigole de douche Joulia à économie d'énergie bénéficient d'une couverture médiatique nationale. Ce ne sont là que quelques exemples de projets audacieux qui ont été soutenus à un stade précoce par la Fondation Suisse pour le Climat et qui sont maintenant prêts à être commercialisés, à étendre leur production ou à remporter des succès internationaux.

En revanche, nos programmes visant à promouvoir les mesures d'efficacité énergétique et les contributions à l'accord volontaire du gouvernement fédéral sur l'efficacité énergétique sont arrivés à échéance fin de 2021. Au cours des 13 dernières années, nous avons posé les bases afin de faire connaître et de rendre encore plus accessibles ces mesures. Entre-temps, d'autres programmes financièrement solides ont vu le jour dans ce domaine. Nous avons donc de bonnes raisons de mettre un terme à ce soutien et, à l'avenir, de nous concentrer sur les solutions innovantes et évolutives en matière de lutte contre le changement climatique auprès des PME.

Ce soutien est rendu possible par nos sociétés partenaires. Plus de 25 sociétés de services de Suisse et du Liechtenstein contribuent désormais à notre fondation et donnent chaque année des fonds issus de la redistribution de la taxe sur le CO₂. Ces derniers mois, nous sommes très heureux d'avoir acquis de nouveaux partenaires engagés avec la Baloise, Banque cantonale de Zoug, la Mobilière, l'Union Bancaire Privée (UBP) et LGT Capital Partners. Et nous sommes impatients d'accueillir de nouvelles entreprises intéressées qui aimeraient devenir partenaires de notre fondation.

Nous tenons à remercier nos sociétés partenaires, nos membres de nos conseils de fondation et consultatifs et notre réseau, qui sont tous engagés pour notre avenir climatique avec beaucoup de cœur et de connaissances. L'action conjointe des entreprises partenaires pour le climat – au-delà des frontières de l'industrie et des associations – envoie également un message fort pour le public en faveur d'une responsabilité d'entreprise qui renforce la confiance de la population dans l'économie.



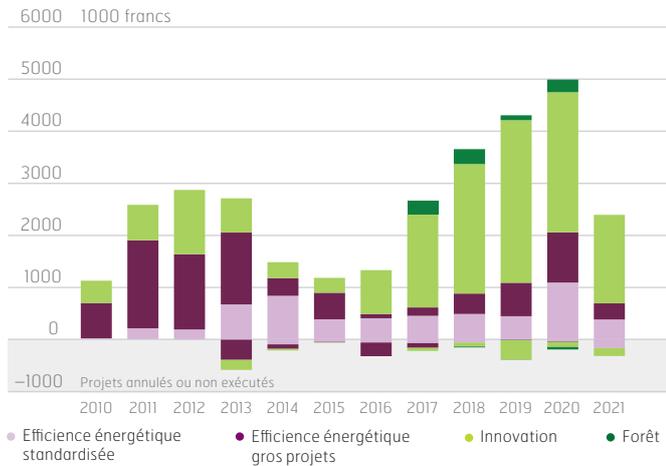
Thomas Hügli
Président
du Conseil de fondation



Vincent Eckert
Directeur

Projets soutenus en 2021

Soutien de projets en milliers de francs

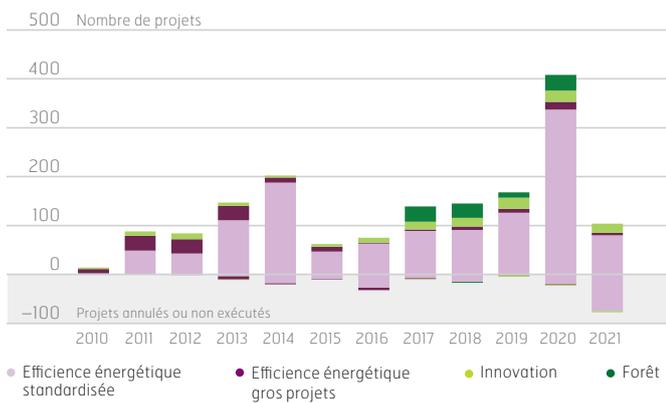


En 2021, la Fondation Suisse pour le Climat a engagé un total de 2,06 millions de CHF pour financer la protection du climat en Suisse et au Liechtenstein. Une fois de plus, une grande partie du financement a été consacrée à des projets d'innovation (1,55 millions de CHF, colonnes vert clair). Un autre demi-million a été consacré à des projets d'efficacité énergétique (violet clair et violet foncé).

Les montants disponibles pour le financement ont été inférieurs en 2021 par rapport aux années précédentes. La Fondation Suisse pour le Climat se finance par l'intermédiaire de ses sociétés partenaires, qui reversent chaque année à la fondation la redistribution de leur taxe sur le CO₂. Ces sommes dépendent d'un facteur de répartition que l'Office fédéral de l'environnement redéfinit chaque année. En raison de diverses corrections, ce facteur a été significativement plus faible en 2021 que les années précédentes. Cela a également réduit les ressources à la disposition de la Fondation pour le financement de projets.

Les valeurs négatives (valeurs en dessous de la ligne) représentent les projets qui n'ont pas été exécutés comme prévu ou qui ont été interrompus prématurément. Les montants correspondant n'ont pas été payés et ont été ré-alloués au fonds de soutien.

Nombre de projets soutenus

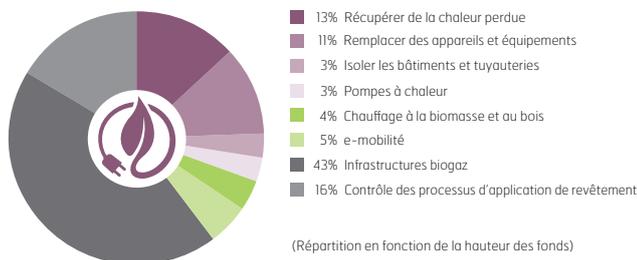


En 2021, la Fondation Suisse pour le Climat a financé un total de 104 projets différents. Cela signifie que le nombre de projets est à nouveau au niveau habituel après une année au-dessus de la moyenne. En 2020, le nombre de projets avait fortement augmenté en raison de nombreuses demandes de soutien à l'électromobilité. La fondation a interrompu ce financement fin 2020, alors que la maturité du marché des véhicules électriques progressait entre-temps et que les contributions de financement dans ce domaine perdaient de leur efficacité.

Au total, la Fondation a accordé des financements en 2021 à 19 projets d'innovation et à 85 projets d'efficacité.

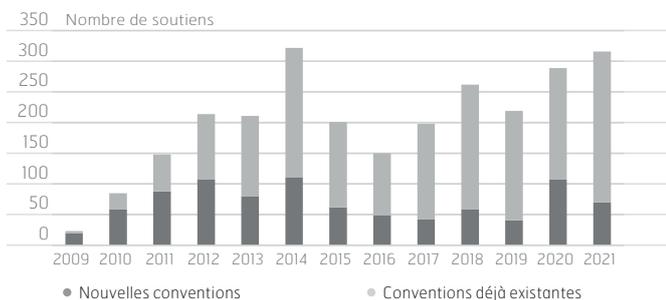
À l'expiration du programme d'efficacité énergétique, la Fondation a examiné l'état d'avancement des projets en cours. Sur cette base, elle a décidé de cesser de soutenir différents projets qui ne pouvaient pas fournir les preuves convenues pour l'obtention du financement. C'est pourquoi le nombre de projets annulés, ou non exécutés (barres sous la ligne de zéro), a augmenté par rapport aux années précédentes. Au total, 77 projets ont été suspendus, dont 75 pour les mesures standard et deux de projets d'innovation.

Mesures d'efficacité énergétique par type



En 2021, près de la moitié du financement destiné à améliorer l'efficacité énergétique a été consacré à la promotion et au traitement du biogaz. Par rapport à l'année précédente, la proportion de projets de biogaz a augmenté de 4% pour atteindre 44%. Au total, 5 projets importants liés aux systèmes de biogaz ont bénéficié du soutien de la Fondation Suisse pour le Climat cette année. Un autre élément important concerne les 16% destinés à l'augmentation de l'efficacité des processus de revêtement, suivis par l'utilisation de chaleur résiduelle et le remplacement des appareils et de l'équipement.

Soutien de conventions d'objectifs pour l'efficacité énergétique



Les PME qui décident d'améliorer leur efficacité énergétique dans le cadre d'une convention d'objectifs volontaire avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) ou l'Agence Cleantech Suisse (act) ont également reçu le soutien de la Fondation Suisse pour le Climat. À la fin de 2021, la Fondation a accepté des demandes de prise en charge à 50% de la contribution annuelle. La Fondation a soutenu 316 convention d'objectifs de ce type en 2021. Le programme a expiré à la fin de 2021.

Innovation

Les technologies innovantes sont fondamentales pour l'avenir d'une industrie sans impact sur le climat. L'industrie est confrontée au défi de la décarbonisation de ses produits et de ses processus. Cela nécessite des solutions nouvelles et audacieuses dans de très nombreux domaines. La Fondation Suisse pour le Climat a donc ouvert son programme de soutien aux innovations en matière de protection du climat, année après année depuis sa fondation, et contribue ainsi à la réalisation des objectifs du changement climatique. Des projets d'innovation passionnants ont également été ajoutés au programme en 2021, dont trois sont présentés ici.



BATTERY CONSULT

L'un des grands défis de la transition énergétique est le stockage de l'énergie: l'énergie solaire, par exemple, ne peut être produite que lorsque le soleil brille. Pour que cette énergie soit disponible la nuit, il faut un dispositif de stockage d'énergie adapté. Or les batteries conventionnelles consomment des matières premières importantes, par exemple du lithium, qui génère une dégradation des sols en Amérique du Sud, ce qui est problématique. La solution? Une batterie au sodium. La PME de Meiringen Battery Consult concentre ses recherches sur les batteries au sodium depuis quatre décennies. Leurs batteries utilisent uniquement des matériaux non sensibles et disponibles, qui ont une longue durée de vie et qui peuvent être recyclées de manière économique. Optimisées à l'origine pour une utilisation dans les voitures électriques, ces batteries au sodium sont désormais développées jusqu'à leur phase de production par Battery Consult pour une utilisation sur les installations solaires, ce qui a permis de réduire le déficit d'approvisionnement en énergie renouvelable, du moins au cours du semestre d'été.



CYLTRONIC AG

Les constructeurs automobiles, les brasseries, les techniciens en électricité ou les constructeurs de navires ont tous besoin d'air comprimé. Ce dernier est devenu indispensable comme source d'énergie pour de nombreuses étapes de travail et processus de production dans l'industrie. Les vérins à air comprimé, tout comme les vérins pneumatiques, comptent parmi les principaux consommateurs d'énergie: non seulement leur consommation réelle, mais aussi les pertes dues aux fuites, causent des coûts énormes à l'industrie manufacturière. Cyltronic AG, de Winterthur a donc développé un vérin électrique qui peut se substituer aux vérins pneumatiques. Le vérin électrique flexible et compact est conçu pour permettre des économies d'énergie allant jusqu'à 95%. La Fondation Suisse pour le Climat soutient Cyltronic dans son lancement sur le marché.



EXERGO

ExerGo est une spin-off de l'EPFL, qui collabore notamment avec plusieurs Services Industriels suisses et plusieurs Hautes Ecoles romandes. Basée à Sion, en Valais, l'entreprise développe un concept innovant de réseau de chauffage et/ou refroidissement urbain, qui permet d'économiser 85% de l'énergie finale et plus de 90% des émissions de CO₂ par rapport aux solutions traditionnelles à base de combustibles fossiles et groupes froids.

Ce concept est une opportunité unique de valoriser localement l'énergie perdue en utilisant le réseau efficace de transport de froid et chaud en combinaison avec des pompes à chaleur et des échangeurs de chaleur. La compacité extrême du système permet de l'implémenter dans les zones à haute densité énergétique, où souvent les brûleurs à gaz sont encore utilisés à cause de l'impossibilité de poser des conduites à l'eau.

Effizienz énergétique

De nombreuses PME ont un fort potentiel d'amélioration de leur efficacité énergétique. Depuis sa création, la Fondation Suisse pour le Climat a aidé de nombreuses entreprises de Suisse et du Liechtenstein à devenir plus efficaces sur le plan énergétique et à assurer une gestion plus durable. Après treize années de succès, les programmes d'efficacité énergétique sont arrivés à échéance fin 2021.



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET PRÉVENTION DES ÉMISSIONS DE CO₂ EN ENTREPRISE

Appareils de cuisine, équipements de transport, mobilier – la plupart des produits industriels possèdent un revêtement. Or, les méthodes les plus utilisées consomment non seulement beaucoup d'énergie, mais elles utilisent aussi, souvent inutilement, une grande quantité de matériaux. La PME de Winterthur, Coatmaster, a développé une nouvelle technologie qui permet de réduire considérablement cette consommation de matériaux et d'énergie. À l'automne 2020, la Fondation Suisse pour le Climat a inclus Coatmaster dans sa liste de mesures dites standard, visant à promouvoir l'efficacité énergétique. Cette initiative a porté ses fruits puisqu'un total de 112 000 CHF a été investi dans des mesures visant à améliorer l'efficacité des revêtements en 2021.

Les mesures standard comprennent, outre Coatmaster, l'installation de pompes à chaleur, le remplacement d'équipements anciens ou une meilleure isolation des bâtiments. La Fondation Suisse pour le Climat a soutenu de nombreuses mesures au cours des treize dernières années, qui ont permis aux PME d'économiser de l'énergie au sein de leur entreprise.



CONSEILS EN ÉNERGIE

Économiser de l'énergie: oui, mais comment? Les PME n'ont souvent ni le temps ni les connaissances nécessaires pour se pencher en détail sur les possibilités d'économies d'énergie et de réduction du CO₂, dans le cadre de leur activité. Ce projet bénéficie du soutien de l'Agence Cleantech Suisse (act) et de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC). Les deux agences promulguent des conseils énergétiques. Des spécialistes de l'énergie et de la réduction du CO₂ informent les PME sur leur potentiel d'économie. Les conventions d'objectifs établies permettent aux PME de mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie efficaces et rentables. Les entreprises paient une cotisation annuelle pour profiter des conseils de l'AEnEC et de l'act. La Fondation Suisse pour le Climat en a payé la moitié, jusqu'à 2 000 CHF par an. Le programme s'est terminé comme prévu en 2021. Merci à act et à AEnEC pour leur longue et efficace coopération.

Rapport financier 2021

Bilan	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021
Total de l'actif	12 356 440	10 576 001	7 800 846
Fonds de roulement	11 356 440	10 576 001	7 800 846
Liquidités	8 028 350	9 203 855	7 793 594
Dépôt à court terme	2 750 000	1 000 000	–
Créances / transitoires actifs	578 090	372 146	7 252
Actif immobilisé	1 000 000	–	–
Dépôts à terme à la valeur nominale	1 000 000	–	–
Total du passif	12 356 440	10 576 001	7 800 846
Capitaux étrangers à court terme	5 983 105	7 530 944	6 577 325
Compte de régularisation passif	9 865	27 804	294 760
Provisions pour soutiens accordés (non standardisé); projets d'innovation	5 448 550	5 846 900	5 095 400
Provisions pour soutiens accordés (non standardisé); projets d'efficience	0*	789 550	847 000
Provisions pour soutiens accordés (standardisé)	354 703	671 570	259 405
Provisions pour soutiens accordés (programme de soins aux forêts)	169 987	195 120	80 760
Capitaux étrangers à long terme	–	–	–
Capital de l'organisation	6 373 335	3 045 056	1 223 521
Capital versé	110 000	110 000	110 000
Fonds libres (argent pour soutiens futurs)	5 663 335	2 335 056	1 113 521
Capital lié	600 000	600 000	–
Résultat annuel 2 (après allocation aux fonds libres)	–	–	–
Compte de résultat – du 1er janvier au 31 décembre	2019	2020	2021
Revenus de la Fondation	5 209 314	2 325 681	1 343 159
Dons des entreprises partenaires	5 045 040	2 325 681	1 349 015
Dons des entreprises partenaires (de l'exercice précédent)	164 274	–	–5 856
Dons (autres)	–	–	–
Charges	–4 612 070	–5 663 289	–3 166 818
Charges directes de projets	–4 210 527	–5 202 801	–2 798 719
Soutien de projets (non standardisé); projets d'innovation (dons)	–3 762 390	–2 690 000	–1 703 000
Soutien de projets (non standardisé); projets d'efficience (dons)	0*	–963 000	–309 000
Soutien de projets standardisés (dons)	–440 532	–1 085 077	–403 254
Soutien de conventions d'objectifs volontaires visant l'amélioration de l'efficience énergétique (dons)	–306 541	–433 484	–733 842
Soutien du programme de soins aux forêts (dons)	–97 400	–243 400	–
Renonciation au soutien de projets (non standardisé); projets d'innovation	377 300	95 000	153 300
Renonciation au soutien de projets (non standardisé); projets d'efficience	0*	13 000	–
Renonciation au soutien de projets standardisés	19 036	56 033	197 077
Renonciation au soutien du programme de soins aux forêts	–	48 127	–
Charges administratives	–401 544	–460 488	–368 099
Charges de personnel	–245 383	–283 558	–238 215
Autres charges administratives	–156 161	–176 930	–129 884
Résultat intermédiaire avant résultat financier	597 243	–3 337 608	–1 823 659
Résultat financier	10 405	9 329	2 124
Produit financier	10 626	9 788	2 173
Charge financière	–220	–459	–50
Résultat intermédiaire après résultat financier	607 649	–3 328 279	–1 821 535
Prélèvement / allocation aux fonds libres (subsidés futurs)	607 649	–3 328 279	–1 821 535
Résultat annuel	0	0	0
Tableau des flux de fonds	2019	2020	2021
Total des flux de fonds issus des activités opérationnelles	1 871 561	–1 583 825	–2 412 384
Résultat annuel avant résultat du fonds	597 243	–3 337 608	–1 823 659
Diminution / augmentation des créances	–2 661	205 944	364 894
Diminution / augmentation des transitoires passifs	–135 500	17 940	266 956
Diminution / augmentation des provisions pour projets	1 412 478	1 529 900	–1 220 575
Total des flux de fonds issus des activités d'investissement	–	2 750 000	1 000 000
(Dés)investissement en immobilisations financières (à court terme)	–2 750 000	1 750 000	1 000 000
(Dés)investissement en immobilisations financières (à long terme)	2 750 000	1 000 000	–
Total des flux de fonds issus des activités de financement	10 405	9 329	2 124
Total de la variation des liquidités	1 881 966	1 175 504	–1 410 260
Liquidités au 1er janvier	6 146 384	8 028 350	9 203 855
Liquidités au 31 décembre	8 028 350	9 203 855	7 793 594
Total de la variation des liquidités	1 881 966	1 175 504	–1 410 260

* Répartition projets d'innovation et projets d'efficience à partir de 2020 (jusqu'en 2019 uniquement projets non standardisé)

Indication des principes utilisés pour l'établissement des comptes annuels: les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions de la loi suisse, en particulier avec les articles relatifs à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO en relation avec l'art. 83a CC). Les comptes annuels ont été structurés sur le modèle de la recommandation Swiss GAAP RPC 21. Événements importants survenus après la date du bilan: aucun événement susceptible d'influencer de manière significative les comptes annuels ou devant être publié ici n'est intervenu entre la date de clôture du bilan et la révision.

Organe de la Fondation Suisse pour le Climat

La Fondation Suisse pour le Climat a été fondée en 2008 en tant que fondation indépendante d'utilité publique. Elle est placée sous la surveillance de la Confédération.

Le Conseil de fondation (état au 31.12.2021)

Président

Thomas Hügli, AXA

Vice-présidente

Ursula Finsterwald, LGT

Membres

Christian Hofer, Raiffeisen Schweiz
Christian Schilz, Vontobel
Daniel Leone, Swiss Re Management Ltd
Jan Poser, Bank J. Safra Sarasin AG
Hendrik David, Allianz Suisse
Katrin Höller, Swiss Life
Olivier Dessauges, Vaudoise Assurances
Stefan Hirschi, PricewaterhouseCoopers

Direction

Vincent Eckert, Directeur,
Swiss Re Management Ltd

Autorisation de signature

Le président ou, en son absence, la vice-présidente conjointement avec un autre membre du Conseil de fondation ou le directeur possède l'autorisation de signature. Il existe un droit de signature collectif. Concernant les activités opérationnelles, le Conseil de fondation peut fixer d'autres règles de signature.

Organe de révision

Balmer Etienne AG, Kaufmannweg 4, 6003 Lucerne

Le Conseil consultatif (état au 31.12.2020)

Présidente du Conseil consultatif

Katrin Höller, Swiss Life

Membres

Anne Gillardin, ECA Vaud
Bruno Aeberhard, Julius Bär
Carmen Wyss, Zuger Kantonalbank
Christian Nagler, Baloise
Dominik Scheiben, AXA XL
Fabienne Fricker, Raiffeisen
Franka Bosman, AXA
Heike Summer, LIFE Klimastiftung Liechtenstein
Isabel Müller, Allianz Suisse
Jürgen Zeitlberger, Liechtensteinische Landesbank AG
Karin Höller, Swiss Life
Kim Maike Berrendorf, Baloise
Luca Weber, PartnerRe
Martina Marchesi, Mobiliar
Michael Rossi, SCOR Services Switzerland AG
Mikaël Genty, Vaudoise Assurances
Nadine König, Allianz Suisse
Nico Kauf, NewRe
Peter Hammesfahr, Alternative Bank Schweiz
Peter Segmüller, LGT Gruppe Holding AG
Rachel Schilirò, Vontobel
Sebastian Tomczyk, Raiffeisen Schweiz
Seth Müller, Glarner Kantonalbank
Tobias Caluori, Sanitas Krankenversicherung
Valeria Bianco, AXA Investment Managers
Vincent Eckert, Swiss Re Management Ltd

Les membres des deux conseils travaillent à titre bénévole.

Concept de la Fondation Suisse pour le Climat: de l'économie pour l'économie et le climat. Sous ce slogan, la Fondation Suisse pour le Climat soutient depuis 2009 des petites et moyennes entreprises (PME) qui souhaitent contribuer à la protection du climat en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. La Fondation est reconnue d'utilité publique et est placée sous la surveillance de la Confédération. En qualité d'initiative de droit privé, la Fondation est financée par le remboursement net de la taxe d'incitation sur le CO₂ des entreprises partenaires et d'autres dons éventuels. L'objectif est de poursuivre les activités de la Fondation dans le cadre du renouvellement de la loi sur le CO₂ et de prolonger les contrats avec les entreprises partenaires.

Évaluation des risques: le Conseil de fondation a procédé à une analyse des risques lors de sa réunion du 24.11.2021. Les résultats sont pris en compte dans les comptes annuels.

Nombre de collaborateurs: la Fondation n'emploie pas directement du personnel. Les ressources en personnel nécessaires sont fournies par Swiss Re en tant qu'entreprise partenaire et la Fondation a par ailleurs le statut d'établissement d'affectation du service civil.

Soutiens: Swiss Re met à disposition les bureaux, l'infrastructure et la direction (V. Eckert, 25%) à titre gratuit. Les membres du Conseil de fondation et du Conseil consultatif travaillent à titre bénévole. Les entreprises partenaires peuvent mettre d'autres aides à disposition (sans frais) telles que: des locaux de réunions, des services de communication, de traduction, de secrétariat et d'impression. Aucun de ces services n'est comptabilisé.

Impressum

Graphisme / mis en page
Swiss Re Corporate Real Estate & Services
Media Production, Zurich

Photos

Couverture: Toit solaire pliant innovant de l'entreprise dhp technology.
Ce développement a été soutenu par la Fondation Suisse pour le Climat.

Battery Consult (innovation, page 4)

Cyltronic AG (innovation, page 4)

ExerGo (innovation, page 4)

Coatmaster (efficacité énergétique, page 5)

act (efficacité énergétique, page 5)

Fondation Suisse pour le Climat
Case postale 2832
8022 Zurich
info@klimastiftung.ch
www.fondation-climat.ch

Les partenaires de la Fondation Suisse pour le Climat

